

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 MAI 2022

Compte-rendu : affiché au siège de la CAPCA du 20/05/2022 au 20/07/2022

Début de séance : 18h30

Secrétaire de séance : Doriane LEXTRAIT

Présents : 13

Procurations : 7

Votants : 20

DÉLIBÉRATION n°2022-05-18/111 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'ORGANISATION DU GRAND DÉPART À LA VOULTE-SUR-RHÔNE ET DE L'ARRIVÉE DE LA 1^{ÈRE} ÉTAPE DU CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ À BEAUCHASTEL

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 20 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **Approuve** le projet de convention pour l'organisation du grand départ à la Voulte-sur-Rhône et de l'arrivée de la 1^{ère} étape à Beauchastel, du départ de la 2^{ème} étape à Saint-Péray du Critérium du Dauphiné 2022 ci annexé, à passer avec les communes de la Voulte-sur-Rhône, de Beauchastel et de Saint-Péray, le Département de l'Ardèche et la société Critérium du Dauphiné Organisation (C.D.O.) ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

Fin de séance : 18h42